Section locale SNES – FSU/

Lycée de Longperrier

 A Madame la Rectrice de l’académie de Créteil, S/C de Monsieur le proviseur du lycée Charles de Gaulle,

 Longperrier, le 08 juillet 2014

**Objet : - Préavis de grève pour la journée du mardi 02 septembre 2014, de 08h30 à 17h30**

 Madame la Rectrice,

La section SNES-FSU du lycée Charles de Gaulle ( Longperrier) tient à vous informer d’une grève pour la journée complète du mardi 02 septembre 2014 de 8h30 à 17h30 , et à vous faire part de ce qui la motive : il s’agit des inquiétudes des personnels concernant la rentrée 2014 , rentrée caractérisée par l’incertitude et l’instabilité dans laquelle elle se prépare.

Pour mémoire, rappelons en effet que le lycée :

* S’est vu brutalement retirer, en raison d’une gestion des moyens « à flux tendus », une classe de seconde au profit du lycée de Dammartin. Outre la perte des moyens associés à cette division, cela signifie une remise en cause tout aussi brutale d’une politique d’orientation au long cours sur le lycée, ainsi que du vivier et recrutement pour le secteur « Santé et Social». En d’autres termes, c’est l’offre de formation faisant la spécificité du lycée qui se trouve fragilisée ;
* Subit de plein fouet les effets de la mise en concurrence avec l’établissement voisin. Cela se traduit par un recul local de la mixité sociale, avec un évitement renforcé de Longperrier, notamment en raison de l’attraction exercée par la constitution progressive d’un doublon pédagogique (classe européenne « maison » à caractère scientifique) sur Dammartin ;
* Reste tributaire de l’amélioration, toujours demandée par les personnels, les élèves et leurs familles, des transports pour garantir le recrutement des élèves, la qualité de leurs études et la pérennité de l’offre de formation ;
* Fait face à une paupérisation rapide de son offre de formation : perte du grec, menaces sur le latin et sur l’allemand, menaces sur les disciplines technologiques spécifiques liées à la filière ST2S ;
* A besoin du maintien de ses moyens d’encadrement sur le service Vie Scolaire, pour un accompagnement éducatif de qualité, dans une situation objective de fragilisation pédagogique renforcée de l’établissement.

C’est pourquoi à l’occasion de cette journée nous demandons :

* Le rétablissement intégral de la dotation nécessaire à l’ouverture d’une seconde, telle qu’elle existait dans les structures initiales, et sans recourir à la technique du redéploiement en heures supplémentaires, pour le cas où une nouvelle division de cette nature se recréerait d’ici au 1er septembre (cf le nombre toujours important d’élèves qui restent à affecter à cette date, et qui rend cette perspective de création plausible durant l’été).
* La rétrocession à l’établissement des postes gagés par le rectorat, après le vote de la dernière DHG : ces postes gagés contribuent activement à la paupérisation de l’offre de formation du lycée, et mettent à mal le maintien de certaines filières, dont la ST2S.
* La consolidation de l’offre de formation locale, sans mise en concurrence de deux établissements voisins.
* La révision de la sectorisation aujourd’hui appliquée, afin de favoriser plus de mixité sociale et limiter -autant que possible- le recours aux transports chaque fois qu’il est évitable sans porter atteinte au recrutement des élèves.
* L’amélioration des transports, par la création d’une ligne scolaire sur l’axe Mitry -Longperrier.
* Le maintien des postes actuels sur le service Vie Scolaire.
* L’octroi d’une audience pour traiter de toutes ces questions.

Dans l’attente d’éléments de réponse de votre part veuillez agréer, Madame la Rectrice, l’assurance de notre dévouement et de notre attachement à la réussite des élèves.

Pour la section locale du SNES-FSU,

Evelyne CHAZOT LEFEBVRE